

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006822900026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE NYONS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ORDURE MENAGERE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 31

A3.2 - Etalement des provisions 32

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 35

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 36

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 37

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 38

A8.3 - Opérations liées aux cessions 39

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 40

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie 41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 43

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 44

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 45

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 46

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 47

B1.7 - Etat des engagements reçus 48

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 49

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 50

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 51

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 53

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 459 075,21	G 1 393 093,99	G-A -65 981,22
	Section d'investissement	B 134 285,43	H 586 280,09	H-B 451 994,66

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 152 533,72 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 79 952,89 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 593 360,64	Q= G+H+I+J 2 211 860,69	=Q-P 618 500,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 578 367,84	L 55 409,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 578 367,84	=K+L 55 409,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 459 075,21	= G+H+K 1 545 627,71	86 552,50
	Section d'investissement	= B+D+F 712 653,27	= H+J+L 721 641,98	8 988,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 171 728,48	= G+H+I+J+K+L 2 267 269,69	95 541,21

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 578 367,84	L 55 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 848,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	450 639,84	
11	Opération d'équipement n° 11	5 880,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 039 340,00	832 800,13	106 643,16	0,00	99 896,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 000,00	379 945,75	0,00	0,00	54,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 472,58	11 349,98	0,00	0,00	122,60
Total des dépenses de gestion courante		1 430 812,58	1 224 095,86	106 643,16	0,00	100 073,56
66	Charges financières	5 899,42	5 509,99	333,86	0,00	55,57
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	18 187,81	0,00	0,00	1 812,19
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	10 000,00	2 069,03			7 930,97
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 466 712,00	1 249 862,69	106 977,02	0,00	109 872,29
023	Virement à la section d'investissement (4)	34 350,00				
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	105 235,50	102 235,50			3 000,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		139 585,50	102 235,50			37 350,00
TOTAL		1 606 297,50	1 352 098,19	106 977,02	0,00	147 222,29
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 383 873,11	1 358 753,59	8 040,00	0,00	17 079,52
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	21 963,08	0,00	0,00	43 236,92
75	Autres produits de gestion courante	524,00	261,81	164,37	0,00	97,82
Total des recettes de gestion courante		1 449 597,11	1 380 978,48	8 204,37	0,00	60 414,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	2 744,47	0,00	0,00	255,53
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 452 597,11	1 383 722,95	8 204,37	0,00	60 669,79
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	1 166,67	1 166,67			0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 166,67	1 166,67			0,00
TOTAL		1 453 763,78	1 384 889,62	8 204,37	0,00	60 669,79
Pour information		152 533,72				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	339 950,00	79 645,36	121 848,00	138 456,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	469 158,84	5 520,74	456 519,84	7 118,26
	Total des dépenses d'équipement	809 108,84	85 166,10	578 367,84	145 574,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 952,66	47 952,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 945,50			
	Total des dépenses financières	51 898,16	47 952,66	0,00	3 945,50
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	861 007,00	133 118,76	578 367,84	149 520,40
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	1 166,67	1 166,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 166,67	1 166,67		0,00
	TOTAL	862 173,67	134 285,43	578 367,84	149 520,40
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	55 409,00	-55 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	520 000,00	480 000,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	520 000,00	480 000,00	55 409,00	-15 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	122 635,28	4 044,59	0,00	118 590,69
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	122 635,28	4 044,59	0,00	118 590,69
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	642 635,28	484 044,59	55 409,00	103 181,69
021	Virement de la section d'exploitation (2)	34 350,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	105 235,50	102 235,50		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	139 585,50	102 235,50		37 350,00
	TOTAL	782 220,78	586 280,09	55 409,00	140 531,69
	Pour information	79 952,89			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	939 443,29		939 443,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	379 945,75		379 945,75
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 349,98		11 349,98
66	Charges financières	5 843,85	0,00	5 843,85
67	Charges exceptionnelles	18 187,81	0,00	18 187,81
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 069,03	102 235,50	104 304,53
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 356 839,71	102 235,50	1 459 075,21

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 459 075,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 166,67	1 166,67
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	47 952,66	0,00	47 952,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 520,74		5 520,74
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	79 645,36	0,00	79 645,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	133 118,76	1 166,67	134 285,43

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	134 285,43
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 366 793,59		1 366 793,59
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	21 963,08		21 963,08
75	Autres produits de gestion courante	426,18		426,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 744,47	1 166,67	3 911,14
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 391 927,32	1 166,67	1 393 093,99

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	152 533,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 545 627,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	4 044,59	0,00	4 044,59
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	480 000,00	0,00	480 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		102 235,50	102 235,50
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	484 044,59	102 235,50	586 280,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	79 952,89
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	666 232,98
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 039 340,00	832 800,13	106 643,16	0,00	99 896,71
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 200,00	11 469,58	111,79	0,00	-6 381,37
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 600,00	3 630,24	0,00	0,00	-1 030,24
6064	Fournitures administratives	0,00	451,20	0,00	0,00	-451,20
6066	Carburants	62 000,00	59 545,02	0,00	0,00	2 454,98
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 667,78	10 465,20	0,00	-14 132,98
611	Sous-traitance générale	867 600,00	682 575,45	49 490,35	0,00	135 534,20
6135	Locations mobilières	4 900,00	0,00	4 845,00	0,00	55,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	200,00	2 598,00	3 174,30	0,00	-5 572,30
61523	Entretien, réparations réseaux	4 840,00	0,00	0,00	0,00	4 840,00
61551	Entretien matériel roulant	43 000,00	48 109,17	11 480,02	0,00	-16 589,19
6156	Maintenance	3 000,00	861,65	456,00	0,00	1 682,35
6161	Multirisques	1 600,00	1 668,45	0,00	0,00	-68,45
6168	Autres	3 300,00	4 775,18	0,00	0,00	-1 475,18
617	Etudes et recherches	10 000,00	-20 320,50	21 700,50	0,00	8 620,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	3 960,00	0,00	-3 960,00
6228	Divers	0,00	920,00	0,00	0,00	-920,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	-528,00	960,00	0,00	568,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	96,00	0,00	0,00	904,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 307,27	0,00	0,00	-307,27
627	Services bancaires et assimilés	400,00	479,02	0,00	0,00	-79,02
6281	Concours divers (cotisations)	25 300,00	29 760,27	0,00	0,00	-4 460,27
6287	Remboursements de frais	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
6358	Autres droits	735,00	0,00	0,00	0,00	735,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	165,00	174,35	0,00	0,00	-9,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 000,00	379 945,75	0,00	0,00	54,25
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	380 000,00	379 467,99	0,00	0,00	532,01
6335	Versements libératoires exonérés* taxe appr.	0,00	477,76	0,00	0,00	-477,76
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 472,58	11 349,98	0,00	0,00	122,60
6541	Créances admises en non-valeur	11 472,58	10 057,84	0,00	0,00	1 414,74
6542	Créances éteintes	0,00	1 292,14	0,00	0,00	-1 292,14
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 430 812,58	1 224 095,86	106 643,16	0,00	100 073,56
66	Charges financières (b) (5)	5 899,42	5 509,99	333,86	0,00	55,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 899,42	5 899,42	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-389,43	333,86	0,00	55,57
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	18 187,81	0,00	0,00	1 812,19
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	15 000,00	4 839,60	0,00	0,00	10 160,40
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	12 848,21	0,00	0,00	-7 848,21
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	10 000,00	2 069,03			7 930,97
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	2 069,03			7 930,97
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 466 712,00	1 249 862,69	106 977,02	0,00	109 872,29
023	Virement à la section d'investissement	34 350,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	105 235,50	102 235,50			3 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	3 000,00	0,00			3 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	102 235,50	102 235,50			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		139 585,50	102 235,50			37 350,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		139 585,50	102 235,50			37 350,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 606 297,50	1 352 098,19	106 977,02	0,00	147 222,29
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-55,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 383 873,11	1 358 753,59	8 040,00	0,00	17 079,52
706	Prestations de services	1 290 000,00	1 214 171,69	0,00	0,00	75 828,31
707	Ventes de marchandises	8 100,00	0,00	0,00	0,00	8 100,00
7088	Autres produits activités annexes	85 773,11	144 581,90	8 040,00	0,00	-66 848,79
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	21 963,08	0,00	0,00	43 236,92
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	21 963,08	0,00	0,00	43 236,92
75	Autres produits de gestion courante	524,00	261,81	164,37	0,00	97,82
7581	FCTVA	524,00	261,81	164,37	0,00	97,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 449 597,11	1 380 978,48	8 204,37	0,00	60 414,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	2 744,47	0,00	0,00	255,53
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	31,93	0,00	0,00	-31,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 782,62	0,00	0,00	-1 782,62
775	Produits cessions d'éléments d'actif	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	929,92	0,00	0,00	-929,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 452 597,11	1 383 722,95	8 204,37	0,00	60 669,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 166,67	1 166,67			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 166,67	1 166,67			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 166,67	1 166,67			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 453 763,78	1 384 889,62	8 204,37	0,00	60 669,79
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		152 533,72				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

CC BARONNIEN EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	339 950,00	79 645,36	121 848,00	138 456,64
2154	Matériel industriel	115 400,00	534,08	121 848,00	-6 982,08
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	15 049,08	0,00	-15 049,08
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	61 200,00	0,00	-11 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	650,00	0,00	0,00	650,00
2184	Mobilier	173 900,00	474,20	0,00	173 425,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 388,00	0,00	-2 388,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (3)	469 158,84	5 520,74	450 639,84	12 998,26
11	Opération d'équipement n° 11 (3)	0,00	0,00	5 880,00	-5 880,00
	Total des dépenses d'équipement	809 108,84	85 166,10	578 367,84	145 574,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 952,66	47 952,66	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	47 952,66	47 952,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 945,50			
	Total des dépenses financières	51 898,16	47 952,66	0,00	3 945,50
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	861 007,00	133 118,76	578 367,84	149 520,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 166,67	1 166,67		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 166,67	1 166,67		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 166,67	1 166,67		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 166,67	1 166,67		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	862 173,67	134 285,43	578 367,84	149 520,40
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	55 409,00	-55 409,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	55 409,00	-55 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	520 000,00	480 000,00	0,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	520 000,00	480 000,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		520 000,00	480 000,00	55 409,00	-15 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	122 635,28	4 044,59	0,00	118 590,69
10222	FCTVA	122 635,28	4 044,59	0,00	118 590,69
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		122 635,28	4 044,59	0,00	118 590,69
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		642 635,28	484 044,59	55 409,00	103 181,69
021	Virement de la section d'exploitation	34 350,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	105 235,50	102 235,50		3 000,00
2182	Matériel de transport	3 000,00	0,00		3 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 053,51	2 053,51		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 628,64	4 628,64		0,00
28131	Bâtiments	27 561,74	27 561,74		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 363,78	1 363,78		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 524,17	4 524,17		0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	592,27	592,27		0,00
28182	Matériel de transport	49 982,41	49 982,41		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 596,83	1 596,83		0,00
28188	Autres	9 932,15	9 932,15		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		139 585,50	102 235,50		37 350,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		139 585,50	102 235,50		37 350,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		782 220,78	586 280,09	55 409,00	140 531,69
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		79 952,89			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES DECHETERIE DE BUIS LES BARONNIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		469 158,84	A 5 520,74	450 639,84	12 998,26	B 18 279,74
20	Immobilisations incorporelles	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	1 080,00
2031	Frais d'études	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	1 080,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	467 958,84	5 520,74	449 439,84	12 998,26	17 199,74
2313	Constructions	467 958,84	5 520,74	449 439,84	12 998,26	17 199,74

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 260 000,00	55 409,00	-315 409,00	D 260 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	55 409,00	-55 409,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	55 409,00	-55 409,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	260 000,00	0,00	-260 000,00	260 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	260 000,00	0,00	-260 000,00	260 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	254 479,26	D-B	241 720,26

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : NOUVELLE DECHETERIE DES HAUTES BARONNIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis A	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	DEPENSES	0,00	0,00	5 880,00	-5 880,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 880,00	-5 880,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 880,00	-5 880,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis C	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Natura (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 028 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 028 000,00									
0340991-01	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	27/09/2005		15/03/2006	308 000,00	F		3,730	3,863		T	X Echéance constante		A-1
05947147	Entreprise BANQUE POPULAIRE AUVERNE RHONE ALPES	22/12/2020		15/04/2021	130 000,00	F		0,230	0,232		T	X Echéance constante		A-1
372745G	CAISSE D EPARGNE LDA	22/12/2022		25/03/2023	260 000,00	F		3,010	3,068		T	X Echéance constante		A-1
392737G	CAISSE D EPARGNE LDA	22/12/2022		25/03/2023	220 000,00	F		2,720	2,781		T	X Echéance constante		A-1
MON523120EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/12/2018		01/04/2019	110 000,00	F		0,720	0,725		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1676 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CC BARONNIES EN DROME PROVENCE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 028 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		760 336,13					47 952,66	5 899,42	0,00	564,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		760 336,13					47 952,66	5 899,42	0,00	564,02
0340991-01		0,00	A-1	130 879,65	8,00	F		3,863	13 792,80	5 204,84	0,00	216,97
05947147		0,00	A-1	97 695,87	5,17	F		0,232	16 475,42	251,26	0,00	23,72
312745G		0,00	A-1	280 000,00	10,00	F		3,068	0,00	0,00	0,00	130,43
392737G		0,00	A-1	220 000,00	7,00	F		2,781	0,00	0,00	0,00	59,73
MON523120EUR		0,00	A-1	51 760,81	3,08	F		0,725	15 684,44	443,32	0,00	93,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur Egne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		760 336,13					47 952,66	5 899,42	0,00	564,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une option de frage sur Egne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC BARONNIES EN DROME PROVENCE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/21 après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCEALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCEALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	760 336,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, annual, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCEALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Années	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au cf 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au cf 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cf 166 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il s'agit de rembourser.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (9) Taux après opération de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il s'agit de rembourser.
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (a) (y a eu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (2)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	09-05-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études non suivis de réalisation	5	09/05/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	09/05/2017
L	2154 Matériel spécifique d'exploitation	15	09/05/2017
L	2155 Outillage industriel	10	09/05/2017
L	2181 Agencements et aménagements de bâtiments	15	09/05/2017
L	2181 Installations électrique et téléphonie	15	09/05/2017
L	2182 Camion et véhicule industriel neuf	7	09/05/2017
L	2182 Véhicule léger neuf	7	09/05/2017
L	2183 Matériel de bureautique	5	09/05/2017
L	2183 Matériel informatique	3	09/05/2017
L	2184 Mobilier	10	09/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		53 064,83	49 119,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		47 952,66	47 952,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	47 952,66	47 952,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 112,17	1 166,67
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 166,67	1 166,67
020	Dépenses imprévues	3 945,50	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 119,33	578 367,84	0,00	627 487,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		259 220,78	106 280,09
Ressources propres externes de l'année (a)		122 635,28	4 044,59
10222	FCTVA	122 635,28	4 044,59
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		136 585,50	102 235,50
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	2 053,51	2 053,51
28128	Aménagement Autres terrains	4 628,64	4 628,64
28131	Bâtiments	27 561,74	27 561,74
28135	Installations générales, agencements, ..	1 363,78	1 363,78
28153	Installations à caractère spécifique	4 524,17	4 524,17
28157	Aménagements des matériels industriels	592,27	592,27
28182	Matériel de transport	49 982,41	49 982,41
28183	Matériel de bureau et informatique	1 596,83	1 596,83
28188	Autres	9 932,15	9 932,15
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	34 350,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	106 280,09	55 409,00	79 952,89	0,00	241 641,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	627 487,17
Ressources propres disponibles	IV	241 641,98
Solde	V = IV – II (3)	-385 845,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/04/2022	50 CONTENEURS VERTS	6 165,00	0,00	5
07/04/2022	REAMENAGEMENT DECHETTERIE BUIS - MOE - SITUATION 1	4 740,00	0,00	0
26/04/2022	FOURNITURE ET LIVRAISON DE CONTENEURS A ROULETTES 60 EMR	8 884,08	0,00	5
19/07/2022	PUBLICATION MARCHE 2022-005 - REHAB DECHETTERIE BUIS	780,74	0,00	0
16/08/2022	ARMOIRE METALLIQUE COLLECTE BUIS	474,20	0,00	1
28/09/2022	MARCHE 2022-013 - AAPC ENGIN MOBILE COMPACTION	534,08	0,00	4
07/10/2022	TRANSPALETTE ELECTRIQUE DECHETTERIE BUIS	2 388,00	0,00	10
17/11/2022	POLYBENNE GK-124-MA	61 200,00	0,00	7
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		85 166,10	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 391 927,32

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

CC BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC BARONNIEN EN DROME PROVENCEALE - BUDGET ORDURE MENAGERE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
 TECH: Technique.
 URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S: Social.
 MS: Médico-social.
 MT: Médico-technique.
 SP: Sportif.
 CULT: Culturel.
 ANIM: Animation.
 PM: Police.
 OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (selon du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 3-2-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-2-2: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1: collaborateurs de groupes d'élus.
 A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
 (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
 (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

Présenté par le Président, A Nyons, le 06/04/2023
 Le Président,
 Délibéré par le conseil communautaire, réunie en session ordinaire
 A Nyons, le 06/04/2023
 Les membres du conseil communautaire,

Nombre de membres en exercice : 97
 Nombre de membres présents : 60
 Nombre de suffrage exprimés : 81
 Pour : 78
 Contre : 2
 Abstentions : 3

VOTES :

Date de convocation : 31/03/2023

IV - ANNEXES							IV
ARRETE ET SIGNATURES							D2
COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE	
ARPAVON	HAMARD Marc		RODARI Jacques				
AUBRES	RICHARD Éric		CAILLET Marc				
AULAN	FEUILLAS Annie		MAUREL Laurence				
BALLONS	FOUGERAS Lionel		GATALETA Gaëtan				
BARRET DE LIOURE	ACHAT Gines		DOL René				
BEAUVOISIN	THIRIOT Christian		BLAIN Bruno				
BELLECOMBE - TARENDOL	GROSS François		PERNET Jean-Luc				
BENIVAY - OLLON	CHARRASSE Daniel		MEGE Patrick				
BESIGNAN	FERNANDES José		AUBERT Alain				
BUIS LES BARONNIES	BERNARD Sébastien		/				
	CLEMENT Rémy						
	DONZE André						
	HAIM Juliette						
	ROCHAS Pascale						
	TREMORI Michel				A. Donzé		

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

IV - ANNEXES									
ARRETE ET SIGNATURES									
COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE			
CHATEAUNEUF DE BORDETTE	CAHN Philippe	Exc	GRECO DONCQUES Marie- Claude		S. Decovink				
CHAUBONNE	LAGET Jean-Michel	Exc	PEYROTTE Alain						
CHAUVAC LAUX MONTAUX	ROUSTAN Sébastien	Exc	ROCHE Nicolas		S. Garnero				
CONDORCET	CHAUDET Laurence	Exc	AUMAGE Cyrille						
CORNILLAC	GRONCHI Yoann	Exc	MARCELLIN-LONG Vincent		P. Cirer-Tiethel				
CORNILLON SUR L'OUÏLE	CONIL Denis		FORSANS Jean-Louis						
CURNIER	LEDOUX Patrick		GIELLY Patricia						
EYGALAYES	LYOBARD Eric		PASCAL Anne						
EYGALIERS	TRUPHEMUS Gérard	Exc	GRIOL Alain		A. Monge				
EYROLES	DUPOUX Sébastien		GUILBAUD Martine		F. Barbanon				
IZON LA BRUISSÉ	MATHIEU André		VINCENT Michel						
LA CHARCE	CIRER-METHEL Pascal		HARO Laurent						
LA PENNE SUR OUVÈZE	BOMPARD Jérôme		BOISSIER Serge						
LA ROCHE SUR LE BUIS	GREGOIRE Michel		SAUVAYRE Frédéric						
LA ROCLETTE DU BUIS	PELACUER Jean-Marc		PERRETTE Robert						
LE POET EN PERCIP	ESTEVE Lionel		MAZELLA Hervé						
LE POET SIGILLAT	BALDUCHI Monique		DEYDIER Jean-François						
LEMPES	DUC Brigitte		ALIU Serge						

IV

D2

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

IV - ANNEXES									
ARRETE ET SIGNATURES									
COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE			
LES PILLES	LEDESERT Philippe	Exc	PADILLA Pascale		E. Richard				
MERINDOL LES OLIVIERS	CLEMENT Augustin	Exc	JOLY Sylvie						
MEVOUILLON	TACUSSEL Odile	Exc	AUMAGE Benoît		A. Nicolas				
MIRABEL AUX BARONNIES	CHAREYRE Laurent	Exc			C. Cornillac				
	CORNILLAC Christian	Exc							
	GIRAUD François								
	POUYET Stéphanie								
MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	PEYRON Roland	Exc	BORDES Marc		S. Bernard				
MONTAULIEU	DECONINCK Stéphane	Exc	MORIN David						
MONTBRUN LES BAINS	GILLET Didier	Exc	CHAPPON Gérard	Exc					
MONTFERRAND LA FARE	GARNERO Sylvie	Exc	KISSLER Aurélien						
MONTGUERS	BONTOUX Géraud		LEFAUCHEUR Michel						
MONTREAL LES SOURCES	LAFFITTE Didier	Exc	BALDUCHI Gaëlle		N. Bompard				
	AMOURDEDIEU Aurore	Exc							
NYONS	BERGER-SABATIER Martine	Exc			D. Rousselle				
	BOTTINI Monique	Exc			R. Viarsac				
	BOUNIN Florence	Exc							
	CARRERE Christian	Exc							

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

		IV - ANNEXES				IV
		ARRETE ET SIGNATURES				D2
COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE
NYONS	COMBES Pierre					
	DAYRE Thierry					
	GREGOIRE Jean-Luc					
	LANTHEAUME Pascal					
	LAURENT Marie-Christine					
	LOUPIAS Aurélie					
	MACIPE Nacia					
	MONPEYSSSEN Jean-Jacques					
	PILOZ Odile	Exc				P. Lanthéaume
	ROUSSELLE Didier					
	TATONI Thierry					
	TEISSEYRE Isabelle					
	TEULADE Christian					
	VIARSAC Roger					
PELONNE	QUARLIN Mireille		MALLIE Dominique			
PIEGON	ROUX Serge		CHAUVET Marie-Thérèse			
PIERRELONGUE	RAVOUX Gilles		GUILLOT Dominique			
PLAISAINS	MONGE Alain		FAYANT Michel			
POMMEROL	MORIN Gilbert		MORIN Joël			

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

IV - ANNEXES									
ARRETE ET SIGNATURES									
COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE			
PROPIAC	PUSTOCH Alan		BRUSSET Thierry						
REILHANETTE	BONNEFOY Martial	Exc	BOREL Guy		G. Chappon				
REMUZAT	SALIN Olivier		CUVELARD Bruno						
RIOMS	FAREL Annelise		THIERRY Xavier						
ROCHEBRUNE	NICOLAS Jean-Louis		PILLORE Jean						
ROUSSIEUX	GIREN Didier		VOLLE Christiane						
SAHUNE	BOMPARD Maïc		FELIX Jérôme						
SAINTE AUBAN SUR L'OUVEZE	CHAUVET Véronique		REYNIER Alexandre						
SAINTE FERREOL TRENTE PAS	BARBANSON Fabienne		MARTIN Gérard						
SAINTE MAURICE SUR EYGUES	CHAMBON Claude								
	GARCIA Jean								
SAINTE MAY	LABROT Alain	Exc	GIRARD Isabelle		D. conil				
SAINTE SAUVEUR GOUVERNET	RUYSCHAERT Christelle		JOUVE Michaël						
SAINTE EUPHEMIE SUR OUYEZE	BREDY Muriel	Exc	BOULET Alain		P. Rochas				
SAINTE JALLE	RANCON Nadège	Exc	ARMAND Marie-Noëlle		JL.N:colas				
SEDERON	FRACHINOUS Alain		BERNARD Gilles						
VALOUSE	ROUSSIN Christine		BUR Frederic						
VENTEROL	PENIGAULT Alexandre								
	TITZ Patrick								

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - BUDGET ORDURES MENAGERES - CA 2022

IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	D2

COMMUNE	TITULAIRE	SIGNATURE	SUPPLÉANT	SIGNATURE	DONNE POUVOIR À	SIGNATURE
VERCLAUSE	BAS Claude		NICOLAS Christiane			
VERCOIRAN	PEZ Gérard		PERRAUD-JARJAYE Jessica			
VERS SUR MEOUGE	NICOLAS Alain		CLARY Vincent			
VILLEFRANCHE LE CHATEAU	GAUTHIER Eliane	Exc	TOMCZAC Pierre		A. Frachinois	
VILLEPERDRIX	NIVON Jacques	Exc	NELH Gérard			
VINSOBRES	BOREL Sylvie			/	O. Salin	
	MONIER Marie-Pierre					
	SOMAGLINO Claude					

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le _____, et de la publication le _____, A Nyons, le _____

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-050_2023-BF
en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 050_2023